

L'année 2023 se termine avec un déficit de 8 % de la pousse d'herbe

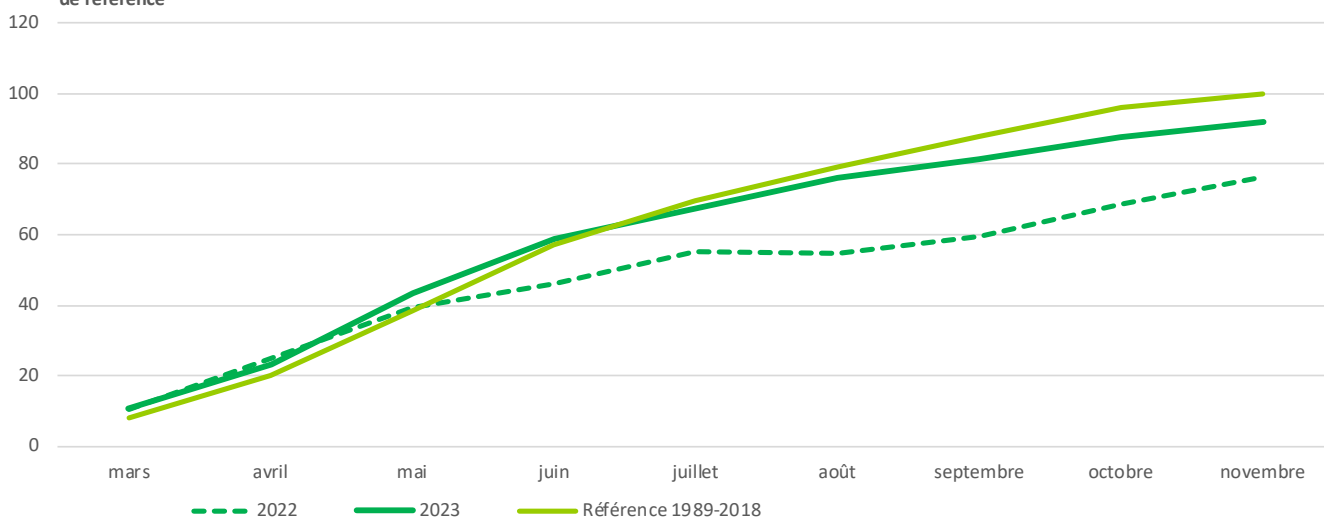
En 2023, la pousse cumulée des prairies permanentes est inférieure de 8 % à celle de la période de référence 1989-2018. Après un printemps favorable, la pousse de l'herbe a souffert à partir du mois de juin de longues périodes de sécheresse. La partie Centre-Est du pays, plus particulièrement la Bourgogne-Franche-Comté (- 26 %), termine ainsi l'année avec un important déficit alors que les régions du Nord-Ouest sont excédentaires.

Une pousse 2023 inférieure de 8 % à la normale

Au 20 novembre 2023, la pousse cumulée des prairies permanentes en France métropolitaine se termine à un niveau inférieur de 8 % à la moyenne observée sur la période de référence 1989-2018. Les conditions météorologiques favorables du printemps ont laissé place à partir de juin à de fréquentes périodes sèches, qui n'ont pas permis de poursuivre la bonne dynamique du début de campagne. Après un excédent de 3 % au printemps, la pousse d'été-automne a été déficitaire de 23 %. La campagne se termine toutefois avec un bilan nettement moins défavorable qu'en 2022 (- 22 %).

Figure 1 : évolution de la production des prairies permanentes

% de la production annuelle
de référence



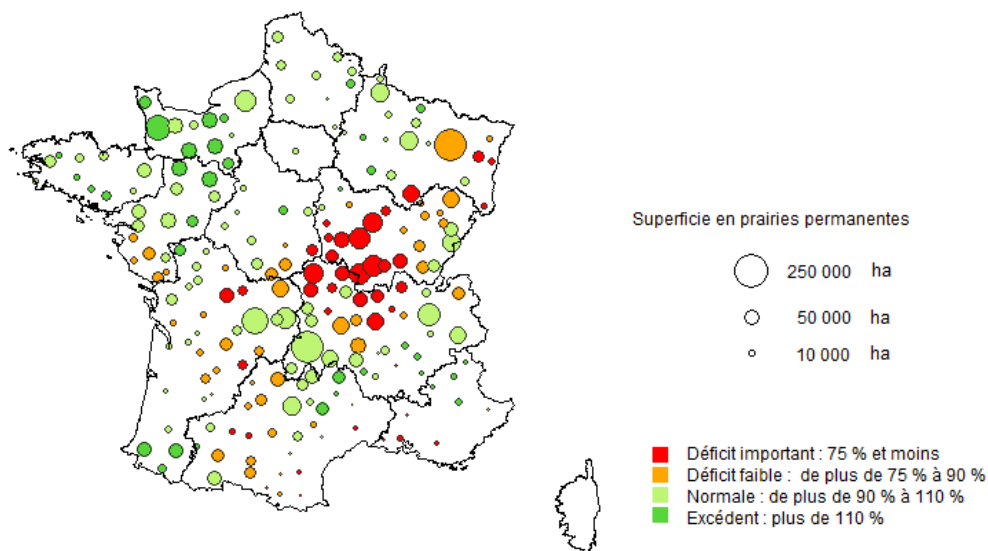
Sources : INRAe, Météo France, SSP

Une pousse excédentaire dans le Nord-Ouest, déficitaire dans le Centre-Est

Les régions situées au Nord-Ouest (Normandie, Hauts-de-France et Bretagne) ont bénéficié de pluies salvatrices durant l'été, leur permettant de terminer la campagne sur un bilan excédentaire. En revanche, le déficit est important dans le Centre-Est du pays. Le déficit par rapport à la normale atteint ainsi 26 % en Bourgogne Franche-Comté. En Centre-Val-de-Loire, Paca et Auvergne-Rhône-Alpes, la bonne pousse du printemps permet de limiter un peu le déficit sur l'année, qui reste supérieur à 10 %.

Au niveau national, la production d'herbe affiche ainsi un déficit important pour un peu plus de 20 % des surfaces de prairies permanentes : la quasi-totalité de celles de Bourgogne sont dans ce cas. La proportion de prairies ayant entre 10 % et 25 % de déficit atteint également 20 %. À l'inverse, 16 % des surfaces de prairies ont une pousse excédentaire d'au moins 10 % sur l'année, cette proportion atteignant 68 % en Normandie et 30 % en Bretagne, Pays de la Loire, mais aussi Aquitaine.

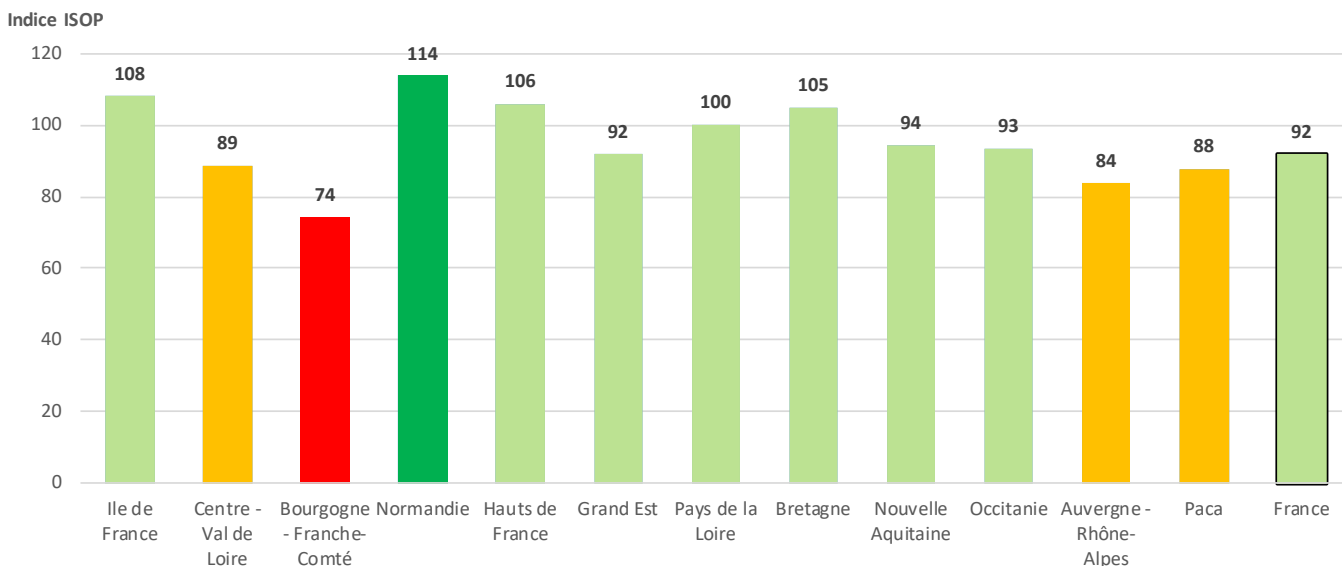
Figure 2 : indicateur de rendement des prairies permanentes par région fourragère (RF) au 20 novembre 2023



Note de lecture : l'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de la campagne et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1989-2018. La taille des pastilles est proportionnelle aux surfaces en prairies permanentes de chaque RF.

Sources : INRAE, Météo France, SSP

Figure 3 : indicateur de rendement des prairies permanentes par région au 20 novembre 2023



Note de lecture : L'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop en France est à 91,8 au 20 Novembre 2023, soit une pousse cumulée inférieure de 8,2 % à la pousse "normale" sur la même période (codes couleur tels que définis dans la légende de la figure 2)

Sources : INRAE, Météo France, SSP

Dominique Fiche
SSP – SDSAFA - BSVAE

Sources, définitions et méthodologie

Le système Isop - Informations et suivi objectif des prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la quasi-totalité du territoire de la France métropolitaine.

Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 209 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné - permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2 000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Les prairies productives situées au-dessus de 1 000 mètres peuvent parfois être moins bien représentées à l'échelle des régions fourragères. Le système ne tient pas compte de l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédoclimatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et novembre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018.

Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRAe et le SSP.

Cette « Infos rapides » ne traite que des résultats des **prairies permanentes productives**.

Par convention, la production est dite **excédentaire** quand l'indice ISOP dépasse 110, elle est considérée comme **normale** quand l'indice est compris entre 90 et 110, **faiblement déficitaire** si l'indice est compris entre 75 et 90, **fortement déficitaire** si l'indice est inférieur à 75.

Calendrier de publication des infos rapides – Prairies :

Avril - mai - juin - juillet - août - septembre - octobre - novembre

Pour en savoir plus

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole dans la rubrique Conjoncture. Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

La guide méthodologique ISOP est disponible dans l'espace « Sources, définitions, méthodes » ou directement sur [Guide d'utilisation d'ISOP](#)



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
ISSN 2726-6621
© Agreste 2023